

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUIN 2020

L'an deux mil vingt, le deux juin à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LASSERRE BISCONTE Albert, Maire.

PRESENTS : M. LASSERRE BISCONTE Albert, Maire – MM LAGOUARDAT Michel, LAGRANGE Jérôme et BOURROUILH Daniel, adjoints – Mmes CHAPEL Louise – LACROUTS Virginie – PERISSE Chrystel – VALTON Kathy – MM DUCASSE Christophe – LADAUARDE Yvan – LAFFARGUE Louis – LARRALDE Franck - LEMBEYE Pascal – OLIVE Michel - POUYMIROO Jean Jacques –

ABSENT EXCUSES : NEANT

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur OLIVÉ Michel

EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR

1 – Constitution et désignation des membres des diverses commissions communales

Les commissions suivantes sont constituées :

- **Commission de voirie et réseaux** : LEMBEYE Pascal – LAGOUARDAT Michel – DUCASSE Christophe – VALTON Kathy – OLIVÉ Michel – LAGRANGE Jérôme – LARRALDE Franck
- **Commission agriculture, environnement, forêt, cours d'eau** : LAGRANGE Jérôme – CHAPEL Louise – LAFFARGUE Louis – LARRALDE Franck – LEMBEYE Pascal – DUCASSE Christophe – LAGOUARDAT Michel
- **Commission Logement Urbanisme** : VALTON Kathy – LACROUTS Virginie – LADAUARDE Yvan – PÉRISSÉ Chrystel – BOURROUILH Daniel – OLIVÉ Michel
- **Commission Patrimoine Culture Associations** : BOURROUILH Daniel – LADAUARDE Yvan – CHAPEL Louise – LACROUTS Virginie – LAGOUARDAT Michel
- **Commission Equipements collectifs bâtiments communaux** : POUYMIROO Jean Jacques – LAGOUARDAT Michel – BOURROUILH Daniel – CHAPEL Louise – LADAUARDE Yvan – LAGRANGE Jérôme
- **Affaires scolaires et péri scolaires** : LACROUTS Virginie – PÉRISSÉ Chrystel – VALTON Kathy – LAGRANGE Jérôme – BOURROUILH Daniel – LAGOUARDAT Michel – LARRALDE Franck

2 – Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offre (CAO)

Sont désignés membres de la commission d'appel d'offre :

- **Membres titulaires** : LAGRANGE Jérôme – DUCASSE Christophe – LADAUARDE Yvan
- **Membres suppléants** : OLIVÉ Michel – LARRALDE Franck – PÉRISSÉ Chrystel

3 – Commission communale des Impôts Directs

Le Maire étant d'office Président de la Commission, les membres (au nombre de 12) sont désignés par le Centre des Impôts parmi les 24 personnes proposées : 14 membres du Conseil Municipal plus 10 membres extérieurs.

4 – Désignation de délégués aux structures intercommunales

- **Syndicat AEP GAVE & BAISE**
 - ✓ *Délégués titulaires : LASSERRE-BISCONTE Albert – LEMBEYE Pascal*
 - ✓ *Délégués suppléants : DUCASSE Christophe – LARRALDE Franck*

- **Syndicat d'électrification**
 - ✓ *Délégué titulaire : OLIVÉ Michel*
 - ✓ *Délégué suppléant : BOURROUILH Daniel*

- **Syndicat Mixte des Gaves (proposition de désignation à la CCLO qui seule est habilitée à nommer les délégués)**
LAGRANGE Jérôme – LARRALDE Franck – CHAPEL Louise – PÉRISSÉ Chrystel

5 – Délégués à la Communauté de Communes de LACO ORTHEZ

Messieurs LASSERRE-BISCONTE Albert et OLIVÉ Michel ont été désignés délégués à la CCLO.

6 – Indemnités de fonction du Maire et des Adjointes

Les indemnités de fonction du Maire et des adjoints ont été fixées. Elles s'élèvent à 31 % de l'indice brut 1015 du traitement de la fonction publique pour le Maire et 8.25 % pour chacun des trois adjoints. Ces montants ont été fixés en application du barème fixé par la loi en fonction de la strate démographique.

7 – Location ancien logement Poste

Le logement est attribué à Adeline ROCHE et à Kévin HEBERT. Le prix du loyer est fixé à 632 €. Le bail sera signé avec effet du 15 juin 2020.

8 – Zones blanches – Implantation antenne relais

Dans le cadre des mesures prises pour la résorption des zones blanches, une antenne relais va être implantée en bordure du chemin de Passama sur une parcelle appartenant à Yves PORTE LABORDE, après la maison Liusse (un dossier d'information est à disposition en mairie).

9 - Subvention aux associations

Le montant des subventions proposées pour 2020 sera identique aux subventions versées en 2019.

10 – Devis démolition ancien moulin

Le devis de démolition de l'ancien moulin présenté par l'entreprise LAFFITTE est retenu. Le montant total (démolition et traitement de l'amiante) s'élève à 23 980 € HT.

11 – Affaires diverses

Suite aux dégâts causés par les termites à l'encadrement de la porte d'entrée de l'agence postale, un traitement général du bâtiment de la mairie s'impose avant d'effectuer la réparation.

Le devis présenté par l'entreprise ESBH a été accepté.

Le devis se décompose comme suit :

- Installation du dispositif de stations	1 240.09 € HT
- Elimination de colonies de termites souterrains	1 368.64 € HT
- Maintenance annuelle du site	335.86 € HT